



Domaines et Musées départementaux - Chemins du patrimoine en Finistère
recrute son futur Directeur du Pôle Musées et du Musée départemental breton
(F/H)
En CDI

Découvrez-nous !

L'EPCC Domaines et musées départementaux - Chemins du patrimoine en Finistère a comme mission de participer au développement culturel du Finistère en suscitant l'intérêt des publics à l'égard du patrimoine culturel finistérien. Véritable outil de la mise en œuvre de la politique culturelle départementale, l'EPCC veille à défendre l'excellence culturelle et patrimoniale pour tous les finistériens.

Cette création de poste s'insère dans l'intégration au sein de l'EPCC d'un pôle Musées (Musée départemental breton et ses réserves, Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec, Musée de l'école rurale en Bretagne, Ecomusée des Monts d'Arrée, futur musée des phares et balises à Ouessant) et d'un pôle Domaines (Domaine de Trévarez, Abbaye de Daoulas, Château de Kerjean, Manoir de Kernault, Abbaye du Rélec).

Pourquoi postuler ?

Domaines et musées départementaux - Chemins du patrimoine en Finistère recrute son Directeur du Pôle Musées également directeur du Musée départemental breton (F/H).

Le Directeur du pôle Musées est responsable de l'application de la politique générale de l'établissement au sein de son périmètre d'intervention. Il traduit les orientations stratégiques définies par la Direction Générale en objectifs opérationnels et s'assure de leur mise en œuvre. Sa mission première sera d'élaborer les projets scientifiques et culturels des musées, de coordonner les activités du pôle Musées, en harmonisant les pratiques et en veillant à l'optimisation des ressources. Il rend compte directement au Directeur Général (DG) et collabore étroitement avec le chef de pôle Domaines pour garantir la transversalité et la cohérence des projets. Il coordonne l'activité scientifique des musées en s'appuyant sur les équipes présentes et en s'insérant dans le projet global de l'établissement.

Principales missions du poste :

En tant que directeur du Musée départemental breton à Quimper :

- Définir et mettre en œuvre la programmation culturelle dans le cadre du projet scientifique du Pôle musée au travers d'expositions temporaires ;
- Manager stratégiquement les équipes du musée départemental breton et des réserves en s'appuyant notamment sur une responsable de site pour le management opérationnel ;
- Elaborer et suivre le budget du Musée départemental ;
- Contribuer à la promotion du Musée départemental ;
- Enrichir, étudier, valoriser et veiller à la bonne conservation des collections.

En tant que directeur du pôle Musées :

- En tant que responsable scientifique de l'ensemble des collections gérées par l'établissement, définir et mettre en œuvre la politique de gestion des collections ;
- Elaborer les PSC des musées en lien avec les responsables des musées territoriaux ;
- Superviser les responsables des musées territoriaux et veiller à ce que les projets soient cohérents avec la politique générale de l'établissement ;
- Elaborer en lien avec les directions de chaque musée de territoire le budget de fonctionnement du pôle Musées ;
- Évaluer les performances des musées de territoires en définissant et suivant des indicateurs de résultat, avec des bilans réguliers remontés à la Direction Générale ;
- Garantir la cohérence des pratiques entre les musées et veiller à l'harmonisation des processus de gestion, notamment en matière de préservation du patrimoine, programmation culturelle, accueil du public et gestion des ressources.

Nous vous souhaitons :

Issu d'une formation supérieure (bac +5) en gestion du patrimoine et des équipements culturels :

- Vous possédez une expérience significative dans la direction de musées et la coordination de projets ;
- Vous êtes conservateur ou attaché de conservation du patrimoine, à défaut, une demande de reconnaissance de qualifications scientifiques auprès des services des Musées de France est à recueillir obligatoirement avant la nomination.

Conditions administratives :

- Cadre : Forfait jour.
- Groupe I : coefficient 450 de la convention collective nationale Éclat
- Lieu de travail : Musée départemental breton (Quimper)
- Permis B obligatoire (déplacements sur sites à prévoir)

Pour candidater :

- Les candidatures (CV, lettre de motivation) sont à adresser par courriel **avant le 13 juin 2025** à recrutement@finistere.fr